



## RÉSUMÉ D'INSPECTION

**Titre du projet :** Projet aurifère Lynn Lake

**Nom du promoteur :** Alamos Gold

**Date d'inspection :** 13-14 août 2024

### Description du projet

Alamos Gold inc. propose la construction, l'exploitation, la désaffectation et la remise en état d'une mine d'or à ciel ouvert et d'une nouvelle usine métallurgique situées à environ 1 000 kilomètres au nord de Winnipeg, près de Lynn Lake, au Manitoba. Le projet aurifère Lynn Lake comprendrait la remise en valeur de deux mines d'or historiques (le site Gordon et le site MacLellan) et aurait une capacité d'admission de minerai de 8 000 tonnes par jour pendant une période de 13 ans. Le projet comprendrait une nouvelle infrastructure minière, des mines à ciel ouvert, une route d'accès, une usine centrale de broyage et de traitement du minerai, des terrils de minerai et de morts-terrains, des aires d'entreposage de roches minières et une installation de gestion des résidus.

Lien vers la déclaration de décision :

[161707E.pdf](#)

Des agents d'application de la loi désignés au titre de la *Loi sur l'évaluation d'impact* (LEI) ont procédé à une inspection du site du projet aurifère Lynn Lake les 13 et 14 août 2024.

Les agents d'application de la loi ont inspecté les conditions qui suivent.

**Condition n° 1** – Définitions

**Condition n° 2** – Conditions générales

**Condition n° 3** – Poisson et habitat du poisson

**Condition n° 8** – Comité consultatif autochtone sur l'environnement

**Condition n° 12** – Accidents et défaillances

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de l'équipe des opérations d'application de la loi de l'Agence ou des activités d'application de la loi de l'Agence, veuillez écrire à l'adresse [applicationdelaloi@iaac-aeic.gc.ca](mailto:applicationdelaloi@iaac-aeic.gc.ca).